

# FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

**La date limite pour la soumission des rapports nationaux est le 1er mai 2014. La période de rapportage est fixée du 15 juin 2011 au 1 mai 2014.**

Les Parties sont encouragées à répondre à toutes les questions. Les Parties sont également priées de fournir des réponses exhaustives dont, le cas échéant, un résumé des activités, des renseignements sur les facteurs limitant les mesures et des détails sur toute aide requise.

Le format des rapports a été décidé par le Comité Permanent à sa 40ème réunion (Bonn, novembre 2012) pour utilisation obligatoire par les Parties pour les rapports soumis à la onzième session de la Conférence des Parties (COP11) en 2014.

Les questions qui suivent combinent des éléments de la Résolution 4.1 (Rapports des Parties) adoptée par la 4ème session de la Conférence des Parties (Nairobi, juin 1994) et de la Résolution 6.4 (Plan stratégique de la Convention sur les espèces migratrices pour la période 2000-2005), adoptée par la 6ème session de la Conférence des Parties (Le Cap, novembre 1999), Le Plan Stratégique de la CMS 2006-2011 et la Résolution 8.24 adoptée par la Conférence des Parties (Nairobi 2005), ainsi que des engagements qui découlent d'autres résolutions et recommandations opérationnelles de la Conférence des Parties.

La Résolution 9.4 de la COP adoptée à Rome demandait aux Secrétariats et Parties des Accords de la CMS de collaborer pour la mise en œuvre et l'harmonisation de l'application de la présentation de rapports en ligne. Le système de rapport en ligne (ORS) de la famille de la CMS a été mis en œuvre avec succès et utilisés par l'AEWA pour le cycle de rapports de leur dernière Réunion des Parties (MOP 5, 2012). La CMS propose désormais aux Parties à la Convention d'utiliser l'ORS pour la remise de leurs rapports nationaux pour le cycle de rapports pour la COP11 (2014).

Veillez entrer le nom de votre pays ici

> République du BENIN

Nom de l'agence responsable de la préparation de ce rapport

> Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

Nom des autres agences ayant fourni des informations

> Laboratoire d'Ecologie Appliquée/ FSA/UAC (LEA/FSA/UAC), ONG Nature Tropicale, ONG Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité et du Terroir (CERGET).

## I(a). Informations générales

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous:

### Partie

Date d'entrée en vigueur de la Convention pour votre pays  
> 31/05/1983

Période comprise par ce rapport:

> 2013/2014

Territoire dans lequel s'applique la Convention:  
> République du Bénin

### POINT FOCAL NATIONAL OFFICIEL

Nom complet de l'établissement  
> Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

Nom et titre du point focal officiel  
> Madame DJEGUI Okpè Charlotte OKOUNDE  
Directrice Générale

Adresse Postale  
> 08 B.P. 0227  
Cotonou

Tel  
> (+229) 21 38 06 58/21 38 06 96

Fax  
> (+229) 21 38 06 88

E-mail  
> cenagref@yahoo.fr, djeguic2001@yahoo.fr

### NOMINATION AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Nom complet de l'établissement  
> Laboratoire d'Ecologie Appliquée/FSA/UAC

Nom et titre de l'officier responsable  
> SINSIN Augustin Brice Directeur du Laboratoire d'Ecologie Appliquée, Professeur Titulaire en parcours naturel à la faculté des sciences agronomique

Adresse Postale  
> 01 B.P. 526 Cotonou  
BENIN

Tel :  
> (+229) 30 30 84

Fax  
> (+229) 30 30 84

E-mail  
> bsinsin@gmail.com, bsinsin@fsa.uac.bj

### SOUSSION

#### Nom et signature de l'officier responsable pour la soumission

Nom:  
> TEHOU Comlan Aristide

**Adresse:**

> 08 B.P. 0227 Cotonou-Bénin  
02 B.P. 527 Cotonou Bénin

**Tel.:**

> +229 21 38 06 58/+229 95 97 54 46 /+229 97 58 19 02

**Fax:**

> +229 21 38 06 88

**E-mail:**

> tehouaristidecomlan@yahoo.fr ou tehouaristide@gmail.com

**Date de soumission**

> mai 2014

**Adhésion au Comité Permanent (si applicable):****Nom**

> TEHOU Comlan Aristide

**Adresse:**

> 08 B.P. 0227 Cotonou-Bénin  
02 B.P. 527 Cotonou Bénin

**Tel**

> +229 21 38 06 58/+229 95 97 54 46 /+229 97 58 19 02

**Fax**

> +229 21 38 06 88

**E-mail**

> tehouaristidecomlan@yahoo.fr , tehouaristide@gmail.com

**Implementation****Autorité Compétente:**

> Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières

**Législation mise en place:**

> Loi 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin  
Décret N° 2011-394 du 28 Mai 2011

**Autres conventions/accords (exceptés ceux conclus sous la Convention de Bonn) auxquels votre pays est Partie:**

> Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), Convention de Ramsar, Convention sur la lutte contre la désertification (CDD), Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Convention d'Alger, Convention d'Abidjan, Convention de Vienne

**Instruments nationaux (p. ex. Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, etc.):**

> Stratégie Nationale de la conservation de diversité Biologique, Stratégie Nationale de la conservation des réserves de faune, Plan d'Action Environnementale et la stratégie nationale de conservation de l'éléphant au Bénin, Plan national de conservation du lion

Vous avez ci-joint les documents suivants à cette réponse.

[Plan d'ActionLion Bénin\\_Finale 20.10.13.pdf](#)

[STRATEGIE\\_AP\\_BENIN\\_version\\_final.pdf](#)

**CMS Accords/mémoires d'accord listés ci-dessous**

Veuillez indiquer si votre pays est partie aux accords/mémoires d'accord listés ci-dessous. Si oui, veuillez indiquer l'institution nationale compétente

**Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)**

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Etat hors de l'aire de répartition

### **EUROBATS (1994)**

Est-ce que votre pays partie aux EUROBATS (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

### **AEWA (1999)**

Est-ce que votre pays partie aux AEWA (1999)

Partie

### **Point focal national**

Nom

> KAKPO Théophile

Adresse

> Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN)  
BP. 393 COTONOU (R. BENIN)

Tel

> +229 21-33-06-62

Fax

> +229 21-33-21-92/21-33-04-21

E-mail

> theophilekakpo@yahoo.fr

### **ACAP (2001)**

Est-ce que votre pays partie aux ACAP (2001)

Partie

### **Accord sur les gorilles (2008)**

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les gorilles (2008)

Etat hors de l'aire de répartition

### **ACCOBAMS (2001)**

Est-ce que votre pays partie aux ACCOBAMS (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

### **MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Etat hors de l'aire de répartition

### **MdE sur le courlis à bec grêle (1994)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

### **MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Signataire

### **Interlocuteur**

Nom

> Centre National de Gestion des Réserves de Faune

**Adresse**

> 08 B.P. 0227 Cotonou-Bénin

**Tel**

> + 229 2138 06 96/ + 229 21 38 06 58

**Fax**

> + 229 21 38 06 88

**Courrier**

> cenagref@yahoo.fr

**Autorité compétente****Nom**

> Centre National de Gestion des Réserves de Faune

**Adresse**

> 08 B.P. 0227 Cotonou-Bénin

**Tel**

> + 229 2138 06 96/ + 229 21 38 06 58

**Fax**

> + 229 21 38 06 88

**Courrier**

> cenagref@yahoo.fr

**MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

**MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

**MdE sur le cerf de Boukhara (2002)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Etat hors de l'aire de répartition

**MdE sur le phragmate aquatique (2003)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Etat hors de l'aire de répartition

**MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Signataire

**Autorité compétente****Nom**

> Centre National de Gestion des Réserves de Faune

**Adresse**

> 08B.P. 0227 Cotonou-Bénin

**Tel**

> + 229 21 38 06 96/ +229 21 38 06 58

Fax  
> +229 21 38 06 88

Courrier  
> cenagref@yahoo.fr

### **Interlocuteur**

Nom  
> KIDJO Claude ferdinand

Adresse  
> 08B.P. 0227 Cotonou-Bénin

Tel  
> +229 21 38 06 96/ +229 21 38 06 58

Fax  
> +229 21 38 06 88

Courrier  
> fkidjo@yahoo.fr

### **MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)  
 Etat hors de l'aire de répartition

### **MdE sur les lamantins et les petits cétacés d'Afrique occidentale (2008)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les lamantins et les petits cétacés d'Afrique occidentale (2008)  
 Signataire

### **Autorité compétente**

Nom  
> Centre National de Gestion des Réserve de Faune

Adresse  
> 08 B.P. 0227 Cotonou-Bénin

Tel  
> +229 21 38 06 58 /21 38 06 96

Fax  
> +229 21 38 06 88

Courrier  
> cenagref@yahoo.fr

### **Interlocuteur**

Nom  
> Bodjrenou Joséa

### **MdE sur les oiseaux de proie migrateurs en Afrique et en Eurasie (2008)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les oiseaux de proie migrateurs en Afrique et en Eurasie (2008)  
 Signataire

### **MdE sur les requins (2010)**

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les requins (2010)  
 Signataire

## La participation des autres ministères du gouvernement/ONG/secteur privé

1. Citez les autres départements/services publics qui participent à des activités/initiatives en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles ; Agence Béninoise pour l'Environnement, la Direction Générale de l'Environnement ; Centre Action Régional de Développement Rural; Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique ; Laboratoire d'Ecologie Appliquée, Faculté des Sciences Agronomiques et l'Institut National de Recherche Agronomique de la république du Bénin; Ecole polytechnique d'Abomey Calavi ; Ecole Nationale Supérieure des Sciences et Techniques Agronomiques (ENSTA), Université D'Agronomie de Kétou (UAK), République du Bénin, Université de Parakou (UP).

2. Dans le cas où plus d'un département de l'Etat serait impliqué, veuillez décrire les interactions/rerelations entre ces départements:

> Les différents directions collaborent dans l'exercice de leur fonction chacun dans les limites de ses compétences. La grande partie de ces directions sont sous la tutelle du Ministère de l'Environnement ce qui facilite la coordination des actions de conservation des espèces dans notre pays. Les autres qui ne sont pas du ministère de l'environnement et de la protection de la nature travaillent en parfaite collaboration avec le ministère en charge de l'environnement

3. Est-ce qu'un système ou un comité national de liaison a été établi dans votre pays ?

Oui

> Dans le cadre de coordination et de concertation il a été mis sur pieds la Commission Interministérielle de fixation des quotas de chasse sportive pour une meilleure gestion de la faune et son habitat de l'Environnement. Le conseil d'administration du CENAGREF. Il y a des conventions de partenariat qui ont été signés entre le CENAGREF et les différents acteurs intervenant sur la faune en générales et les espèces migratrices en particulier. il y a le comité national des projets et programmes (CNPP) d'appui au centre.

4. Enumérez les principales organisations non gouvernementales (ONG) qui sont actives en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays et décrivez le degré de leur engagement:

> Nature Tropicale ONG : Très active dans la conservation des tortues marines, les cétacés (baleines et dauphins) et le lamantin d'Afrique. Cette ONG exécute plusieurs programmes de conservation de ces espèces avec les appuis de différents partenaires et la collaboration des communautés locales riveraines des habitats de ces espèces.

Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité et du Terroir (CERGET), cette ONG travaille beaucoup sur la recherche fondamentale et appliquée en collaboration avec les communautés locales pour la gestion durable des espèces

Eco Bénin : très engagé dans la conservation participative des habitats de la faune, avec l'approche de développement basé sur le développement de l'écotourisme local

Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune ( AViGRéF) c'est une association partenaire au centre qui intervient dans le domaine de la surveillance, tourisme et développement local en appui aux agents du centre .

4a. Veuillez fournir des détails si un territoire d'outre mer est impliqué.

> N/A

5. Décrivez les différentes actions entreprises par le secteur privé en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Nature Tropicale ONG œuvre pour la conservation des tortues marines, et le lamantin d'Afrique à travers des actions de sensibilisation et de conscientisation des communautés locales, le plaidoyer au niveau des autorités pour l'implémentation des réglementations, la formation des Eco gardes et la sauvegarde des espèces avec l'appui des communautés locales. Pour les cétacés, Nature Tropicale ONG mène des actions de sensibilisation, de lobbying et de développement de l'écotourisme baleinier proche de la côte béninoise.

6. Indiquez les interactions entre le secteur public et le secteur privé en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Nature Tropicale ONG et les autres associations du secteur privé collaborent avec les institutions étatiques et divers autres partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour la synergie des actions de conservation.

Le secteur privé collabore avec le secteur public dans la mise en œuvre des différentes actions de protection des habitats et des espèces ; plan national de gestion des feux de brousse pour éviter les feux à effet néfaste ; Suivi et contrôle des sites de ponte des tortues marines ; Préservation des zones humides ; élaboration des plan d'aménagement et de gestion participatif des Aires protégées ; exploitation de la faune selon les normes internationales .

## **I(b). Informations sur les autorités impliquées**

Identifier le ministère, l'agence/le département ou l'organisation qui est responsable des activités les plus importantes en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

### 1- Oiseaux

› Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières  
 Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)  
 Laboratoire d'Ecologie Appliquée/FSA/UAC (LEA/FSA/UAC)  
 IITA Bénin  
 CEROE-ONG  
 CeRGeT ONG

### 2- Mammifères aquatiques

› Ministère de l'Environnement en Charge de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières  
 Centre Béninois de Recherche Scientifique et Technologique/MCESRS  
 Direction de Pêche/MAEP  
 Laboratoire d'Ecologie Appliquée/FSA/UAC  
 Nature Tropicale ONG

### 3- Reptiles

› Ministère de l'Environnement en Charge de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières  
 DGFRN  
 Direction de Pêche/ MAEP  
 ABE  
 Nature Tropicale ONG  
 LEA/FSA/UAC  
 CeRGeT (ONG)

### 4- Mammifères terrestres

› Ministère de l'Environnement en Charge de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières  
 CENAGREF  
 CeRGeT (ONG)  
 LEA/FSA/UAC  
 AViGReF (ONG)

### 5- Poisson

› Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)  
 Centre Béninois de Recherche Scientifique et Technologique/MCESRS  
 Direction de la Pêche/MAEP



## II. Espèces inscrites à l'Annexe I

### 1. OISEAUX

#### 1.1 Questions générales concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> la loi Cadre sur l'Environnement

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

Prises accidentelles

Électrocution

Destruction de l'habitat

Pollution

Autres (veuillez fournir les détails):

> chasse illégale, empoisonnement

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Le Ministère de l'Environnement a entrepris des actions d'information, d'éducation et de communication sur les enjeux de la dégradation des habitats et des changements intervenus dans la conservation des ressources naturelles. avec la participation des populations locales. Les populations participent à tous les processus d'élaboration des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> On note aujourd'hui une grande contribution de la population dans la conservation des ressources naturelles dans l'ensemble du pays et partage les bénéfices issus de la gestion de ces ressources naturelles

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Le Bénin aura besoin d'une Assistance financière pour faire face aux différents obstacles. A cet effet, il est urgent de renforcer les capacités des acteurs pour mieux appréhender la problématique de conservation des espèces Migratrices avec un accompagnement financière pour la mise en place des mesures correctives

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces d'oiseaux de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Commerce illégal

Braconnage

Autres (indiquez svp)

> développement de certains projets non respectueux de l'environnement, d'une urbanisation anarchique et galopante due à une croissante démographique qui entraînent un besoins croissant de terres cultivables [development of some projects that are not respectful of the environment, rampant and uncontrolled urbanization due to increasing population that result in growing needs of farmland]

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces d'oiseaux, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Le ministère a procédé à l'identification des zones à risque, les problèmes environnementaux qui se posent avant d'entreprendre la sensibilisation des acteurs de développement local. Des efforts ont été entrepris pour sécuriser les aires de distribution et couloirs de migration des espèces avec la participation des populations. Une première version du répertoire des oiseaux du Bénin a été élaborée.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> l'implication des populations qui partagent certaines aires de distribution avec les oiseaux dans toutes les actions de conservations

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Le manque ou l'absence de moyens financiers pour une mise en oeuvre totale de la stratégie constitue de sérieuse entorse, le niveau de collaboration et de participation de la population locale, les changements climatiques et la pauvreté.

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Mettre en place un système de suivi continu des oiseaux qui sont en annexe I, un mécanisme de prévention des conflits et un mécanisme de financement durable de la conservation des habitats. Le CENAGREF a besoin d'appui technique et financière pour réduire les différents facteurs. A ce titre, il faudrait financer les initiatives des ONG qui s'occupe de la conservation des Cétacés et autres espèces dans le cadre des programmes de conservation et de suivi des espèces et de leurs habitats. L'équipement serait d'un atout considérable. Il s'agit particulièrement de matériel de suivi (jumelle, télescope, l'équipement informatique, la caméra, le kit de bagage....), de moyen de déplacement et la formation technique du personnel.

## 2. MAMMIFÈRES MARINS

### 2.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I?

Oui

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I:

Prises Accidentelles

Collision avec la circulation des bateaux de pêches

Pollution

Chasse Illégale

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Sensibilisation des populations locales et des professionnels qui travaillent dans le milieu marin

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> La chasse aux tortues marines est réduite, protection des sites de nidification et augmentation des lâchées en mer des espèces marines. Prise accidentelle réduite

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Un appui technique et financière est indispensable à la direction générale du CENAGREF pour la réduction de la pression des différents facteurs avec la collaboration de tous les acteurs (surtout les ONG) .

L'équipement serait d'un atout considérable. Il s'agit particulièrement de matériel de suivi (jumelle, télescope, l'équipement informatique, la caméra, le kit de bagage....), de moyen de déplacement adéquat et la formation technique du personnel.

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères aquatiques de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Pollution

Prises Accidentelles

Autre (veuillez fournir les détails)

> utilisation des outils de pêche non-conforme à la réglementation, faible application des textes etc.

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères aquatiques, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> organisation des formations au profit des éco gardes côtiers locaux, sensibilisation des communautés de pêcheurs

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Réduction considérable des cas de braconnage et de pollution

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> La pauvreté, le non respect des textes internationaux par les pêcheurs étrangers (les japonais et autres)

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Mise en place d'autres activités génératrices de revenus, mise en place des structures de micro-finance au plus pauvre; aider notre pays avec des moyens pouvant nous permettre d'interpeler les pêcheurs étrangers qui pêchent souvent en haute mer.

### 3. REPTILES

#### 3.1 Questions générales concernant les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> loi Cadre sur l'Environnement

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I:

Prises accidentelles

Pollution

Autre menace au migration (veuillez fournir les détails)

> filets usagés abandonnés en mer

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Sensibilisation des différents groupes cibles acteurs de ces menaces, nettoyage des sites de pontes, plaider, amélioration des réglementations aussi bien au niveau national que local (conventions locales)

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> La prise de conscience des différents acteurs a commencé à être observé par la prise en comptes des préoccupations relatives aux tortues marines dans certaines stratégies de développement

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> \* Renforcement des capacités opérationnelles des Forces Navales pour la surveillance des activités en mer

\* Evaluation de la situation réelle en mer en ce qui concerne les tortues marines et autres ressources migratrices

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de reptiles de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Autre (veuillez fournir les détails)

> [By-catch][Pollution][Other: Prédations humaines (capture des femelles gravides, Ramassage des oeufs et des

bébés tortues par les populations riveraines) ;

\* Pêche en haute mer avec des engins destructeurs et l'abandon des filets en mer (chalutiers clandestins et pêcheurs artisanaux);

\* Urbanisation des côtes, l'occupation des plages de ponte, la construction anarchique d'habitations et d'infrastructures

touristiques sur les plages ;

- Érosion côtière

- Ramassage du sable marin sur les plages et dégradation de l'habitat marin;

- Divagation des animaux errants sur les plages (chiens, porcs) qui détruisent les nids et capturent les bébés tortues ;

- Construction très prochaine de la zone franche industrielle à Sèmè et le projet touristique de la Route des Pêches entre

Cotonou et Ouidah...etc]

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de reptiles, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> \*Suivi de certaines plages durant la saison de ponte

- \* Poursuite de la sensibilisation des différents groupes cibles (communautés locales riveraines du littoral du Bénin, pêcheurs, élèves, éco touristes et autorités locales, medias audiovisuels)
- \* Organisation de la Journée des Tortues Marines le 08 janvier et une exposition le 10 janvier lors de la fête des religions traditionnelles ;
- \* Soutiens aux comités et clubs environnementaux;
- \* Organisation des formations informelles des Eco gardes et Eco volontaires, personnels administratifs sur la biologie et les techniques de conservation des tortues marines ;
- \*\* Sauvegarde des tortues adultes sur les plages ;
- \*\* Incubation des oeufs et la libération des bébés tortues en mer.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

- > \*Prise de conscience progressive des différents acteurs
- \* Sur certaines plages les tortues sont plus en sécurité et nombre de tortues adultes sauvées et de bébés libérés a sensiblement augmenté

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

- > \* le découragement des Eco gardes en cas de non prise en compte rapide de leurs doléances relatives au développement d'activités alternatives génératrices de bénéfices
- \* Insuffisance du soutien des autorités locales et des leaders traditionnels

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

- > \* Appuis pour la mise en place d'aires marines protégées
- \* Appuis pour le renforcement de la surveillance des sites de pontes et les aires de migration
- \* Appuis à la recherche scientifique

### 3.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

#### Nom de l'espèce: *Chelonia mydas*

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

- en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

- en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Recherche

> Sauvegarde des tortues marines de l'Atlantique et de leurs habitats le long du littoral du Bénin : (Nature Tropicale ONG : Joséa S. Dossou-Bodjrènou ; Fai Chabi-Yaouré),

- Identification et établissement des zones protégées
- Surveillance

> des patrouilles sont souvent organisées

- Education/Conscientisation

> sensibilisation continue des populations et élèves dans les écoles

- Protection de l'espèce
- Contrôle de la chasse / braconnage
- Protection de l'habitat
- Restauration de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> moyens financiers limités ou mêmes absentes au cours du dernier semestre de l'année 2010

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

- > •  Mise en place d'Aires Marines Protégées Communautaires
  - poursuite des actions de sensibilisation des différents acteurs
  - Appuis aux Eco gardes pour les activités alternatives
  - Suivi des sites de pontes et des couloirs de migration
- Sauvegarde des tortues sur le littoral

### **Nom de l'espèce: Eretmochelys imbricata**

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

- en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

- en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Recherche

> Sauvegarde des tortues marines de l'Atlantique et de leurs habitats le long du littoral du Bénin : (Nature Tropicale ONG : Joséa S. Dossou-Bodjrènou ; Fai Chabi-Yaouré),

- Identification et établissement des zones protégées
- Surveillance

> des patrouilles sont souvent organisées

- Education/Conscientisation

> sensibilisation continue des populations et élèves dans les écoles

- Protection de l'espèce
- Contrôle de la chasse / braconnage

> par des patrouilles régulières organisées par les éco gardes

- Protection de l'habitat
- Restauration de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> moyens financiers limités ou mêmes absentes au cours du dernier semestre de l'année 2010

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

- > •  Mise en place d'Aires Marines Protégées Communautaires
  - Poursuite des actions de sensibilisation des différents acteurs
  - Appuis aux Eco gardes pour les activités alternatives
  - Suivi des sites de pontes et des couloirs de migration
- Sauvegarde des tortues sur le littoral

### Nom de l'espèce: **Lepidochelys olivacea**

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Sauvegarde des tortues marines de l'Atlantique et de leurs habitats le long du littoral du Bénin : (Nature Tropicale ONG : Joséa S. Dossou-Bodjrènou ; Fai Chabi-Yaouré),

Identification et établissement des zones protégées

Surveillance

> des patrouilles sont souvent organisées

Education/Conscientisation

> sensibilisation continue des populations et élèves dans les écoles

Protection de l'espèce

Contrôle de la chasse / braconnage

> par des patrouilles régulières organisées par les éco gardes

Protection de l'habitat

Restauration de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> moyens financiers limités ou mêmes absentes au cours du dernier semestre de l'année 2010

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

- > •  Mise en place d'Aires Marines Protégées Communautaires
- Poursuite des actions de sensibilisation des différents acteurs
- Appuis aux Eco gardes pour les activités alternatives
- Suivi des sites de pontes et des couloirs de migration

Sauvegarde des tortues sur le littoral

## Nom de l'espèce: Dermochelys coriacea

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Sauvegarde des tortues marines de l'Atlantique et de leurs habitats le long du littoral du Bénin : (Nature Tropicale ONG : Joséa S. Dossou-Bodjrènou ; Fai Chabi-Yaouré),

Identification et établissement des zones protégées

Surveillance

> des patrouilles sont souvent organisées

Education/Conscientisation

> sensibilisation continue des populations et élèves dans les écoles

Protection de l'espèce

Contrôle de la chasse / braconnage

> par des patrouilles régulières organisées par les éco gardes

Protection de l'habitat

Restauration de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soit(en)t prise(s)?

> moyens financiers limités ou mêmes absentes au cours du dernier semestre de l'année 2010

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> • Mise en place d'Aires Marines Protégées Communautaires

• Poursuite des actions de sensibilisation des différents acteurs

• Appuis aux Eco gardes pour les activités alternatives

• Suivi des sites de pontes et des couloirs de migration

Sauvegarde des tortues sur le littoral

## 4. MAMMIFÈRES TERRESTRES

### 4.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> loi N°2002 -16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en république du Bénin et le Décret N°2011-394 du 28 mai 2011

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

Fragmentation d'habitat

Braconnage

Manque de gestion transfrontalière

Communication insuffisante parmi les Etats de l'aire de répartition

Changement climatiques et sécheresse

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Décrets de classement des Aires protégées du Bénin, la nomination de certaines aires protégées en réserves de biosphère et site RAMSAR, stratégie de conservation des réserves de faune, la stratégie nationale de conservation de l'éléphant, le plan national de conservation du lion

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Meilleur suivi des mouvements des espèces et de la fragmentation des habitats

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères terrestres de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Commerce illégal

Braconnage

Manque d'information

Fragmentation d'habitat

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères terrestres, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> La création du Centre National de Gestion de Réserves de Faune

## 4.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces des mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

### Nom de l'espèce: *Acinonyx jubatus* (à l'exception des populations au Botswana, en Namibia et au Zimbabwe)

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

> 100 individus

en diminution

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):



- Recherche
- Surveillance
- Education/Conscientisation
- Protection de l'espèce

> élaboration du plan national de conservation à partir de la stratégie de l'Afrique de l'Ouest du centre et du Nord

- Contrôle de la chasse / braconnage
- Protection de l'habitat

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> finalisation du plan d'action national de conservation et recherche de financement pour sa mise ne oeuvre

Renseignements ou commentaires divers sur les mammifères terrestres de l'Annexe I en général:

> Dans la loi 2002-16 et le décret 2011 les dispositions prises pour les espèce menacées qui sont en annexe I au niveau de notre pays

## 5. POISSON

### 5.1 Questions générales concernant les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I?

- Oui

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

- Non

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> la sensibilisation des populations riveraines aux aires de répartition de l'espèce, le contrôle au niveau des frontières du pays et la gestion concertée des espèces avec les communautés qui vivent dans les Aires de répartition des espèces

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> les trophées de ces espèces deviennent de plus en plus rares au niveau des frontière, les sous produit , le contrôle de la pêche par les grands bateaux de pêche par la marine marchande

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> l'appui financier et d'équipements modernes de contrôle

3. Quelles sont les menaces principales pour les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

- Autre (veuillez fournir les détails)

> La croissance démographique galopante dans et autour des Aires de répartitions, la pauvreté des communautés locales

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrôler les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> la sensibilisation des communautés vivant avec les espèces sur le danger de disparition des espèces et surtout sur l'importance des espèces

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> les populations s'organisent en association pour protéger les espèces contre la pêche

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> l'absence de motivation des communautés; la pauvreté

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> financier, matériel et le renforcement de capacités des acteurs qui vivent autour de ces aires de répartition des espèces

## 5.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

### Nom de l'espèce: **Carcharodon carcharias**

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en augmentation

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en augmentation

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Recherche
- Identification et établissement des zones protégées
- Protection de l'espèce
- Protection de l'habitat
- Restauration de l'habitat

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> mettre en application le plan de conservation des espèces et élaborer les plans nationaux de conservation qui ne sont pas encore disponibles

## 6. INSCRIPTION D'AUTRES ESPECES MIGRATRICES EN DANGER A L'ANNEXE I

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition pour d'autres espèces migratrices en danger qui n'ont pas été encore inscrites à l'Annexe I?

(selon la dernière liste préparée par l'IUCN) N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*), le Lamantin Ouest africain  
(*Trichechus senegalensis*)

1a. Votre pays a-t-il entrepris des démarches en faveur de l'inscription de ces espèces à l'Annexe I?

Non

1b. De quel genre de soutien/mesures votre pays aurait-il besoin pour engager les démarches en vue de l'inscription de ces espèces?

> Le soutien des autres parties contractantes à soutenir l'idée

### III. Espèces inscrites à l'Annexe II

#### 2. QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES ACCORDS DE LA CMS

##### Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bird Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bird Species?

Non

##### Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Marine Mammal Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Mammal Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Mammal Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Marine Mammal Species?

Non

##### Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Marine Turtle Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Marine Turtle Species?

Non

##### Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Terrestrial Mammal (other than bats) Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Terrestrial Mammal (other than bats) Species?

Non

### **Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bat Species**

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bat Species?

Non

### **Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Fish**

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Fish?

Non

### **3. INSCRIPTION D'ESPECES MIGRATRICES A L'ANNEXE II**

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition d'une ou plusieurs espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable mais qui ne sont pas inscrites à l'Annexe II et ne peuvent donc bénéficier de la conclusion d'un Accord de la CMS ou Mémoire d'accord pour leur conservation?

N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Non

1a. Votre pays prend-il des mesures afin de proposer l'inscription de cette ou ces espèces à l'Annexe II?

Non

## IV. Priorités nationales et régionales

1. Quelle priorité votre pays assigne-t-il à la conservation, et le cas échéant, à l'utilisation durable d'espèces migratrices en comparaison avec d'autres questions relatives à la biodiversité?

Elevée

2. Les espèces migratrices et leurs habitats sont-ils pris en compte par une stratégie ou un plan d'action national de votre pays ?

Oui

2.1. Si oui, veuillez indiquer et d'écrire brièvement la mesure dans laquelle cela concerne les questions suivantes :

Conservation, utilisation durable et/ou restauration d'espèces migratrices

Conservation, utilisation durable et/ou la restauration des habitats of d'espèces migratrices, y compris les zones protégées.

Mesures pour prévenir, réduire ou contraindre les facteurs qui mettent en danger les espèces migratrices ou sont susceptibles d'aggraver leur situation

Réduction ou élimination des barrières ou obstacles aux migrations

Recherche et surveillance des espèces migratrices

Coopération transfrontalière

3. La conservation des espèces migratrices figure-t-elle actuellement dans l'une des politiques ou des plans nationaux ou régionaux (mis à part les Accords de la CMS )?

Oui

3.1. Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Stratégie nationale pour la conservation de l'éléphant d'Afrique et (ii) Plan d'Action pour la Gestion des Éléphants et des corridors transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest

### 3a. Les politiques gouvernementales/plans d'action tiennent-ils compte des espèces migratrices notamment en ce qui concerne les domaines suivants?

Exploitation des ressources naturelles (ex. pêcheries, chasse etc.)

Oui

La planification du développement économique

Oui

L'aménagement du territoire

Oui

Contrôle de la pollution

Oui

Désignation et développement de zones protégées

Oui

Le développement de réseaux écologiques

Oui

La planification de lignes à haute tension

Oui

La planification de clôtures

Oui

La planification de barrages

Oui

4. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> le respect de la loi cadre de l'environnement , tous les projet de constructions sont soumis à une étude d'impact environnemental avec des mesures de mitigation des impacts éventuels



## V. Zones protégées

1. Les espèces migratrices sont-elles prises en compte dans la sélection, l'établissement et la gestion des zones protégées dans votre pays ?

Oui

1a. Veuillez identifier les sites nationaux les plus importants pour des espèces migratrices et leur statut de protection:

> la réserve de biosphère de la Pendjari, la réserve de biosphère transfrontalière du W Niger, les forêts classées de Goungoun, de la Sota, de la Lama, de l'Ouémé supérieur, de Thoui- Kilibo, des trois Rivières, les Monts koufé , Wari Maro,

### 1b. Ces zones protégées couvrent-elles les zones suivantes ?

Terrestres

Oui

Aquatiques

Oui

Marines

Non

1c. Identifiez l'agence, le ministère ou l'organisation responsable de cette mesure dans votre pays

> le ministère en charge de l'environnement

2. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Les mesures de classement ont permis de sauvegarder les habitats des espèces

## VI. Politiques en matière de télémétrie par satellite

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il conduit des projets de conservation/recherche utilisant la télémétrie par satellite?

Non

2. Des projets de conservation et/ou de recherche utilisant la télémétrie par satellite sont-ils à venir?

Non

Si la réponse est Non, veuillez indiquer les entraves ou besoins éventuels à cet égard:

> le problème de mobilisation des ressources financières

## VII. Adhésion à la CMS

1. Votre pays a-t-il agi de manière à encourager les Etats non-Parties à devenir membres de la Convention de Bonn et de ses Accords associés?

Non

## VIII. Importance de la CMS sur le plan mondial et national

1. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de mieux faire prendre conscience au niveau régional, national et mondial de l'intérêt de la CMS et de son importance sur le plan mondial en matière de conservation de la diversité biologique?

Oui

2. Quel est le département, l'agence ou l'organisation de votre pays qui est chargé de cette campagne de sensibilisation:

> Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières

## IX. Mobilisation de ressources

1. Votre pays a-t-il (co-)financé des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices de votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> éléphant, les tortues marines et oiseaux migrateurs

2. Votre pays a-t-il fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour répondre aux besoins des pays en développement et des pays à économie en transition en matière de conservation?

Non

3. Votre pays a-t-il fait d'autres contributions volontaires afin de financer des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans d'autres pays (plus particulièrement dans les pays en voie de développement)?

Non

4. Votre pays a-t-il fourni une assistance technique et/ou scientifique à des pays en voie de développement pour aider au développement d'initiatives en faveur des espèces migratrices?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> éléphant, tortues marines et oiseaux migrateurs

5. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières provenant du Fonds d'affectation spéciale du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation nationale offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Non

6. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières d'autres sources que celles provenant du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> éléphant, tortues marines et oiseaux migrateurs des zones humides

## X. Application des Résolutions et Recommandations de la COP

**Please provide information about measures undertaken by your country relating to recent Resolutions and Recommendations since the last Report. For your convenience please refer to the list of COP Resolutions and Recommendations listed below:**

### Résolutions

Prises accidentelles (recommandation incluse) (6.2 / 7.2 / 8.14 / 9.18 / 10.14)

> oui

Electrocution des oiseaux migrateurs (7.4 / 10.11)

> oui

Eoliennes et espèces migratrices (7.5)

> oui

Grippe Aviaire Hautement Pathogène et espèces migratrices (8.27 / 10.22)

> oui

Changement climatique et espèces migratrices (8.13 / 9.7 / 10.19)

> oui

Déchets marins (10.4)

> oui

Empoisonnement des oiseaux migrateurs (10.26)

> oui

Aspects négatifs des activités humaines sur les cétacés et autres biotes (8.22 / 9.19 / 10.24)

> oui

Evaluation d'impact et espèces migratrices (7.2)

> oui

Utilisation durable (8.1)

> oui

Priorités pour les accords de la CMS (9.2 / 10.16)

> oui

Espèces marines migratrices (9.9 / 10.15)

> oui

Modus operandi pour les urgences en matière de conservation (10.2)

> oui

Réseaux écologiques (10.3)

> oui

Poissons d'eau douce migrateurs (10.12)

> oui

Oiseaux terrestres migrateurs dans la région Afrique-Eurasie (10.27)

> oui

Coopération avec d'autres organisations et processus (7.9)

> oui

Plan stratégique de la CMS 2006-2011 (8.2)

> oui

Contribution de la CMS dans la réalisation des objectifs 2010 pour la biodiversité (8.7)

> oui

Synergies et partenariats / Coopération avec d'autres conventions (8.11 / 9.11 / 10.21)

> oui

Priorités de la CMS en matière d'informations (9.3)

> oui

Questions de sensibilisation et de communication (9.5 / 10.7)

> oui

Stratégie de renforcement des capacités (9.12 / 10.6)

> oui

Questions financières et administratives et termes de référence pour l'administration du Fonds en fiducie (10.1)

> oui

Stratégies futures de la Famille de la CMS / « Forme future » (10.9)

> oui

## **Recommandations**

Recommandation 7.6 - Amélioration de l'état de conservation de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*):

> oui

Recommandation 8.17 - Tortues Marines

> oui

Recommandation 9.1 - Mammifères des zones arides d'Eurasie Centrale

> oui

Recommandation 9.2 - Mégafaune Sahelo-Saharienne

> oui

Recommandation 9.3 - Tigres et autres Grands Félin d'Asie

> oui

Recommandation 9.5 - Mesure de Coopération en faveur de l'Eléphant (*Loxodonta africana*) d'Afrique Centrale

> oui

